



Le 16 mai 2019

Communiqué de presse

Palmarès des Trophées de l'Innovation du Salon des Agricultures de Provence

La Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône, le Crédit Agricole Alpes Provence et les partenaires organisateurs du Salon des Agricultures de Provence ont dévoilé le palmarès des 2^e Trophées de l'Innovation, ce jeudi 16 mai 2019 à 17H30 au siège du Crédit Agricole Alpes Provence à Aix-en-Provence.

Sous la présidence de Lionel Levy, Chef étoilé du restaurant l'Alcyone, InterContinental Marseille, professionnel reconnu de la gastronomie marseillaise et méditerranéenne, le jury a distingué :

- 1^{er} Prix : **La baignoire mobile du GDS** (groupement de défense sanitaire des Bouches-du-Rhône), une solution innovante pour traiter les ovins contre les parasites.
- 2^e Prix : **La ruche connectée CoCoon de Beelife**
- 3^e Prix : La production de Pleurotes Monte Cristo par **Les Champignons de Marseille**
- Prix spécial du jury : Le Cambajoun de Taureau **d'Alazard & Roux**
- Prix de l'Innovation culinaire Provençale : Les desserts végétaux au riz de Camargue **Mo'Rice**.

Les autres finalistes : L'application Map-IN d'Airinov, le Chanvre béton durable, les cosmétiques Ciancanelli au lait de brebis Mérinos d'Arles, Provence Aquaponie, le Système d'irrigation Pulvéfix de La Pugère.

Les Trophées de l'Innovation du Salon des Agricultures de Provence ont été créés pour récompenser les initiatives innovantes en faveur d'une agriculture plus performante et durable. Le concours est doté de 8 000 € de prix. Le jury technique réuni le 23 avril avait sélectionné 10 projets finalistes, porteurs d'innovations au bénéfice des consommateurs ou des professionnels de l'agriculture. Ces dix entreprises finalistes présenteront leurs produits et services sur le pôle Innovation du Salon des Agricultures de Provence qui se tiendra les 7, 8 et 9 juin 2019 au Domaine du Merle à Salon-de-Provence.



Organisateurs :



Partenaires principaux :



Partenaires :



- L'application Map-IN d'**Airinov** (75010 Paris) - Solution digitale de suivi des cultures par drone, son application permet de gérer avec précision le dosage des intrants et d'optimiser le rendement de l'exploitation.
- Le Cambajoun de Taureau d'**Alazard & Roux** (13150 Tarascon) - Un jambon de taureau élaboré selon un procédé de fabrication spécifique, à la fleur de sel de Camargue et aux aromates, aux excellentes propriétés nutritives.
- La ruche connectée CoCoon de **Beelife** (13100 Aix-en-Provence) est un habitat et un système de défense qui protège les abeilles des prédateurs (le varroa notamment) par thérapie.
- Le **Chanvre béton durable** (13013 Marseille) - La création d'une unité de défibrage du chanvre en Provence permet d'envisager le développement d'une nouvelle filière de production en région, pour un éco-matériau bio sourcé performant et durable.
- Les cosmétiques **Ciancanelli** (13310 Saint-Martin de Crau) - Riche en matière grasse, le lait de brebis Mérinos d'Arles nourrit et protège la peau. Les cosmétiques sont produits à partir de la transformation du lait de traite des brebis.
- **Provence Aquaponie** (13080 Luynes) - Élevage de poissons d'eau douce en symbiose avec des cultures maraîchères hors sol, une technologie saine et économe en eau.
- La baignoire mobile du **GDS**, groupement de défense sanitaire des Bouches-du-Rhône, (13100 Aix en Provence), pour traiter les ovins contre les parasites. Un dispositif opérationnel au plus près des troupeaux.
- Le système d'irrigation **Pulvéfix** de La Pugère, un nouveau mode d'application des produits de protection des plantes.
- La production de Pleurotes Monte Cristo par **Les Champignons de Marseille** (13008). Une production d'agriculture urbaine en circuit court sans pesticide et sans intrants chimiques, sur substrat à base de bio déchets.
- Les desserts végétaux au riz de Camargue **Mo'Rice** (13015 Marseille) - Recette exclusive de dessert végétal fermenté sans additif, à base de riz IGP bio de Camargue.

Crédit Agricole Alpes Provence Capital et Innovation partenaire des Trophées de l'Innovation du Salon des Agricultures de Provence

Qu'est-ce que CAAP Capital&Innovation ?

Depuis 2006, le Crédit Agricole Alpes Provence a développé, en complément des instruments classiques de financement, des leviers d'accompagnement des entrepreneurs innovants :

- 1/ D'une part, le fonds de dotation CAAP INNOV ECO dédié à la phase d'amorçage. Il se concrétise soit par des prêts d'honneur soit par des partenariats noués avec les acteurs clés de l'innovation sur notre territoire.
- 2/ D'autre part, une société de capital-risque CAAP CREATION qui investit en fonds propres pour permettre à des projets locaux à fort potentiel de croissance de se lancer.

Le Crédit Agricole Alpes Provence, une banque coopérative 100% utile aux habitants de son territoire, donne ainsi les moyens aux startups de transformer leur idée en projet, et accompagne ainsi l'innovation.

Le salon des Agricultures de Provence est organisé depuis 2016 par la Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône, porté par le Département des Bouches-du-Rhône, la Métropole Aix-Marseille-Provence / Territoire du pays Salonais, le Pays d'Arles et Montpellier SupAgro avec le soutien de la Ville de Salon-de-Provence.

La 4e édition se tiendra au Domaine du Merle, propriété de Montpellier SupAgro à Salon-de-Provence, les 7, 8 et 9 juin 2019. <https://www.salon-agricultures-provence.com>

Contact Organisation : Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône – Tél. 04 42 23 06 11

Organisation déléguée : Groupe Mercantour, Laurent Rémy - Tél 06 52 60 10 41 – l.remy@groupe-mercantour.fr

Contact presse : Mercantour Events, Cl. Ayme – Tél. 06 09 84 64 62 – contact@claudine-ayme.fr



Affiche pour le Salon des Agricultures de Provence 2019. Le thème est "LE SALON DES AGRICULTURES DE PROVENCE" (4^{ème} édition). Les dates sont les 7, 8 et 9 juin 2019, de 9h à 19h. Le lieu est le Domaine du Merle, A54 | Sortie 13, Entrée & Parking GRATUITS. Le département invité est LA DORDOGNE. L'événement est une SAMEDI NOCTURNE avec un banquet provençal jusqu'à 23h. C'est l'année de la gastronomie en Provence (MPC 2019). Les partenaires sont : Département des Bouches-du-Rhône, Métropole Aix-Marseille-Provence, Pays d'Arles, Montpellier SupAgro, Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône, CarPostal France, Groupama, et Salon.